

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2009

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} YVON, M^{me} PACILLY, M. STARÉCKI, M. AUBRAY, M^{me} PIGEON.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Budget communal : compte administratif 2008

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2008 du budget communal. Section de fonctionnement : dépenses : 2 381 985,05 €, recettes : 3 036 702,75 €, d'où un excédent de 654 717,70 €. Section d'investissement : dépenses : 1 295 287 €, recettes : 953 089,45 €, d'où un déficit de 342 197,55 €, lié notamment aux investissements réalisés sans emprunt.

L'excédent de clôture des deux sections confondues est donc de 312 520,15 €. Le Conseil Municipal décide d'affecter les sommes de 342 197,55 € en capitalisation de la section d'investissement et 312 520,15 € à l'excédent reporté de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2009.

Lotissements communaux : compte administratif 2008 et budget primitif 2009

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs et les comptes de gestion 2008 ainsi que les budgets primitifs 2009 des lotissements communaux. Le lotissement Bellevue est terminé. La première tranche du lotissement Les Camélias est en voie d'achèvement. La seconde tranche de ce lotissement a été viabilisée en 2008 et les premières ventes de terrains sont prévues en 2009. Six parcelles ont déjà fait l'objet d'un compromis de vente.

Versement anticipé du FCTVA

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, l'Etat propose un versement anticipé du fonds de compensation pour la TVA. Actuellement versé 2 ans après la dépense, le FCTVA de 2008 serait versé en 2009. Par la suite, le système serait pérennisé, le remboursement de l'année 2009 s'effectuant en 2010, etc.... En contrepartie, la commune s'engage à conserver pour 2009 un niveau d'investissement supérieur à la moyenne des investissements réalisés entre 2004 et 2007.

Compte tenu des capacités financières et des premières orientations budgétaires, le Conseil autorise M. le Maire à signer une convention avec l'Etat pour bénéficier de ce remboursement anticipé.

Acquisition d'un bâtiment et de terrain (propriété MOREL)

Le Conseil Municipal confirme l'acquisition d'un bâtiment en pierres et d'un terrain de figurant au cadastre sous les numéros AC 25 et AC 26, appartenant à M^{me} MOREL, au prix de 60 000 €, avec l'inscription d'une servitude consentie par le vendeur permettant le passage dans la cour intérieure sise entre le bâtiment et la parcelle AC 463. Cette réserve immobilière doit permettre de saisir d'éventuelles opportunités artisanales ou commerciales.

Acquisition d'un bâtiment (propriété LECHEVALLIER)

Le Conseil Municipal décide d'acquérir au prix de 12 500 € le bâtiment sis sur la parcelle cadastrée AC 31 appartenant à M^{me} LECHEVALLIER.

Subvention à l'OGEC

Le Conseil Municipal décide de participer à hauteur de 35 € par enfant au financement d'une sortie scolaire organisée par l'OGEC pour 13 enfants de l'école Jeanne d'Arc au mois de mars 2009.

Subvention au CCAS - Centre social

Le Conseil Municipal de Brécey décide d'attribuer une subvention de 30 000 € au CCAS pour son budget centre social. Cette subvention sera reprise dans le budget primitif 2009.

Subvention au CCAS - Halte garderie

Le Conseil Municipal de Brécey décide d'attribuer une subvention de 40 000 € au CCAS pour son budget halte garderie. Cette subvention sera reprise dans le budget primitif 2009.

Commission urbanisme

M. Hamelin précise qu'il a distribué le compte rendu des propositions faites par la commission urbanisme pour que l'ensemble des conseillers municipaux puisse s'informer des projets avant la réalisation du budget primitif. M. le Maire sollicite l'avis du conseil quant à la proposition d'aménagement du carrefour de la rue Jeanne d'Arc et de la rue du Val de Sée. Le mur en pierres a déjà été déshabillé par le personnel communal pour la réalisation d'un muret rue du stade. Un devis de terrassement et d'aménagement a été sollicité. Le Conseil approuve ce projet et autorise M. le Maire à signer ce devis pour un démarrage rapide des travaux.

Manche Numérique

M. Starécki informe le conseil d'une opération pilote lancée par le rectorat et le Conseil Général avec le soutien de Manche Numérique pour les collèges de la Manche au niveau du cartable numérique (clés USB, disque dur externe, ordinateur portable, lecteur MP3,...).

Pour la télévision numérique terrestre (TNT), Nathalie Kosciusko-Morizet a confirmé que le département de la Manche sert de département pilote pour le basculement au tout numérique, avec démontage des émetteurs analogiques (libérations des fréquences). Le calendrier est le suivant : 18 novembre 2009 - basculement télévision numérique sur le Nord Cotentin, 2010 pour l'ensemble de la Manche.

La séance est levée à 23 H 45.